

BULLETIN MUNICIPAL MEILHAC 2025

Retrouvez-nous sur www.meilhac.fr
mairie.meilhac@wanadoo.fr





1 route de l'Aiguille, Les Farges - 87800 BURNAC

06 26 88 13 92 / 05 55 09 35 90 - www.creche-la-libellule.fr / contact@creche-la-libellule.fr

RN 21
87230 CHALUS

DEPUIS 1959
LATHIERE
05 55 31 81 00
Lathiere-87.com

**MATERIELS AGRICOLES
MOTOCULTURE
LIBRE SERVICE**

SAS MB LATHIERE

CONNECT
ST LOU

**NOS SOLUTIONS
POUR VOS PROJETS**

- SECURITE
- SOLUTIONS D'IMPRESSION
- DEMATERIALISATION GED
- AFFICHAGE DYNAMIQUE

Limousin Digital Services
6 Rue Léonard Trompillon
87100 Limoges
05 87 31 87 87

[f](https://www.facebook.com/ids87) [in](https://www.linkedin.com/company/ids87)
contact@ids87.fr
www.ids87.fr

SCAL

DES OUVERTURES À VOS MESURES

Fabrication et pose
de Menuiseries
PVC-Alu, Vérandas,
Toutes fermetures

Route de cognac - 87700 Aix-sur-Vienne
T : 05 55 70 24 80 - F : 05 55 70 14 66 - www.scal87.fr

Jardi-Flor
Artisan Fleuriste

NEXON

05 55 58 26 58

ATELIER GRAPHIQUE

IMPRIMERIE & COMMUNICATION

Impression et conception de
**Flyer • Dépliant • Bulletin • Carte de visite
Livret • Calendrier • Enveloppe**

23 rond-point du Coudert, 87100 Limoges

05 55 50 68 22
imprimerie@ateliergraphique.fr

Groupama

Votre agence
7 rue Victor Hugo à Nexon
Tel: 05.55.58.26.61

Groupama
Toujours là pour moi

Le Mot du Maire



Que retenir de cette année 2024?

- De nombreux dirigeants de notre planète semblent avoir perdu leur boussole et se lancent dans des conflits meurtriers : Ukraine, Proche Orient, et bien d'autres contrées dont on parle moins. Les vies humaines comptent bien peu et le mot « paix » est oublié.
A cela s'ajoute un dérèglement climatique qui provoque tantôt des sécheresses amenant la famine, tantôt des tempêtes et inondations dévastatrices.
- En France, c'est la boussole politique qui est dérégulée. Quatre gouvernements successifs en peu de temps et toujours autant d'incertitude. Les collectivités locales sont dans l'inconnu pour établir un budget prévisionnel.
- Dans notre commune, nous réussissons à équilibrer notre budget en réalisant des économies de fonctionnement pour nous permettre quelques investissements: importants travaux au local technique, entretien de la voirie très coûteux, achat de matériel pour l'école...
La mise en place de la fibre par l'opérateur Orange touche enfin à sa fin pour le bourg et les villages du sud.
Mais restons optimistes, notre commune reste attractive et compte aujourd'hui 539 habitants.
- Je vous présente, au nom de toute l'équipe municipale, mes meilleurs vœux de santé et de réussite pour 2025.

Jean Marie MASSY

La vie de la commune

Ecole de Meilhac et RPI

Les effectifs restent stables : Beynac 57 élèves, Burgnac 61 et Meilhac 48 (20 élèves en Cm1 et 28 élèves en Cm2).

Les enfants de maternelle ont réalisé des expositions de leurs travaux qui ont connu un franc succès.



La fête de fin d'année s'est déroulée le 28 juin avec la participation de toutes les classes et a séduit un nombreux public.



La fête d'Halloween a été célébrée à la cantine et l'association « Maxi'Mômes » a organisé une journée très réussie dimanche avec la présence de 60 enfants et de nombreux parents.



Comme tous les ans, le repas de Noël à la cantine de Meilhac n'a fait que des heureux!



La vie de la commune

Conseil municipal des jeunes

L'élection des 8 conseillers s'est déroulée le 1^{er} juin et les 2 premières séances se sont tenues le 22 juin et le 30 novembre en présence de deux conseillers municipaux référents : **Annie Braud et Philippe Fieyre.**

Composition de ce conseil municipal des jeunes :

Marius Armand, Evan Bon, Angèle Bricard, Maï li Carpezat, Alix Depaix, Sacha Depaix, Naël Desbordes, Martial Vergne.

Au cours de ces réunions, les jeunes élus ont exposé de nombreuses idées pour améliorer le quotidien de tous.

Certaines ont déjà trouvé une solution: 2 catalpas ont été plantés près du Citypark, le réaménagement se poursuit autour de l'aire de jeux où un nouveau matériel est prévu, la biodiversité n'est pas oubliée avec la préparation d'un abri à hérissons près de l'école, la rénovation des toilettes publiques est prévue pour le printemps ... Ce foisonnement d'idées sera progressivement pris en compte et réalisé en fonction des moyens financiers de la commune.



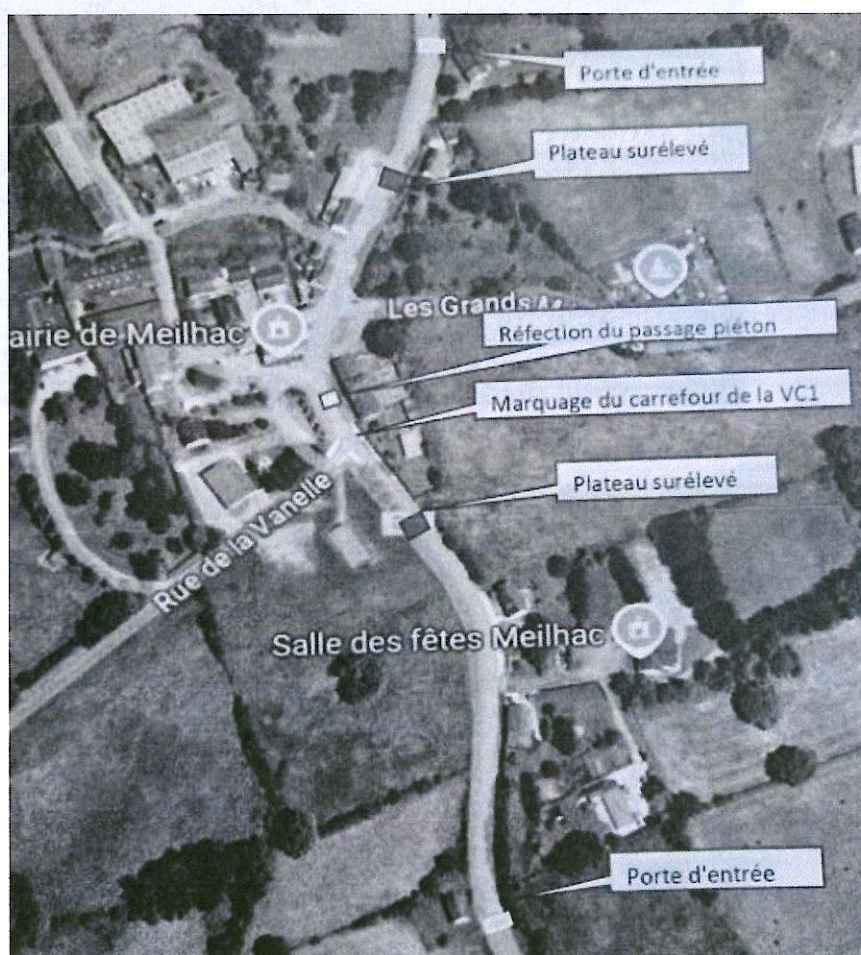
Sécurité routière

Bien que la traversée du bourg soit une zone à 30km/h, nous constatons chaque jour que la vitesse des véhicules est bien trop élevée, en particulier aux abords de l'école.

Les contrôles aléatoires par les services de la gendarmerie ne sont efficaces que lors de leur présence.

En conséquence et pour palier à l'inconscience de certains conducteurs, il a été demandé une étude par les services de l'ATEC (agence départementale) pour assurer la sécurité, sans doute à l'aide de ralentisseurs.

Lorsque les demandes de subvention auront été validées, une réunion de concertation sera organisée en mairie.



La vie de la commune

Aménagement du local technique

Ce local présentait une humidité importante. Il a donc fallu réaliser un important drainage extérieur et créer une dalle en béton qui permet une bien meilleure organisation du stockage des différents équipements lourds. Les travaux ont été réalisés par l'entreprise Veyrier Habitation pour un montant de 11 500 TTC.

Une subvention du conseil départemental de 2876€ a permis d'amoindrir ce coût.

Fibre

La mise en place du réseau fibre touche enfin à sa fin sur la partie sud de la commune. Les raccordements aux domiciles se réalisent peu à peu avec l'opérateur Orange qui a malheureusement pris bien du retard.

Pour tous renseignements:

<https://reseaux.orange.fr/les-cartes-de-couverture/carte-de-couverture-fibre>

LA MAIRIE MET A DISPOSITION
DE SES CITOYENS :



PanneauPocket
TÉLÉCHARGEZ
GRATUITEMENT
L'APPLICATION

Pour être
**ALERTÉ
INFORMÉ
PRÉVENU**

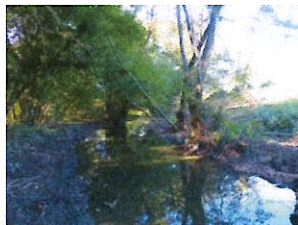
Les événements locaux,
l'actualité et les alertes de la
Commune sont toujours
dans votre poche, où que
vous soyez, quand vous le
souhaitez.



Google Play App Store

Pensez à télécharger l'application
PanneauPocket
et ne manquez rien de l'actu locale !

La vie de la commune



Restauration de la continuité écologique de la Vanelle

La Vanelle est un affluent de l'Aixette qui circule entre Nexon , en amont du moulin Pintou et Meilhac en aval du moulin du Puytren.

Depuis plusieurs années, le Syndicat d'Aménagement du Bassin de la Vienne conduit un contrat territorial financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne, la Région Nouvelle-Aquitaine et les Départements de la Haute-Vienne et de la Charente.

Après avoir réalisé un état des lieux complet des 13 bassins versant de ce programme, développé le diagnostic et une stratégie politique, plusieurs actions ont été initiées ciblant 11 finalités dont l'agriculture, les continuités écologiques, la ripisylve et les cours d'eau, les zones humides, les plans d'eau, la forêt...

A Meilhac, plusieurs opérations sont lancées dont l'effacement du seuil de l'ancien moulin de Meilhac. L'objectif est de restaurer la qualité de l'eau des habitats de ce secteur très dégradé. Les indicateurs écologiques mesurés avant l'opération ont, en effet, montré des résultats très mauvais. De nouvelles mesures seront réalisées 1 à 2 ans après les travaux afin de montrer les gains obtenus.

Ce chantier complexe et spectaculaire a pu débuter fin septembre avec l'accord des propriétaires qui ont compris et partagé les objectifs du chantier. Les conditions météorologiques et des surprises n'ont pas facilité sa réalisation mais l'entreprise Eiffage, avec le maître d'œuvre Impact Conseil ont su trouver des solutions techniques pour continuer le chantier sans polluer la Vanelle.

Les différentes étapes ont permis

- De réaliser un point d'abreuvement sain pour le bétail à partir de sources locales
- De dériver temporairement la Vanelle dans les bras de décharges de crues existants et qui ont bien évidemment été conservés
- De retirer l'obstacle à l'écoulement sans usages et de restaurer le lit mineur de la rivière avec une alternance de mouilles et de radiers, les pêcheurs sauront apprécier ...
- De finaliser les terrassements, restaurer les berges, ensemercer et planter quelques arbustes protégés par une clôture posée au printemps 2025.

Ce projet a été totalement financé par l'Agence de l'Eau Loire Bretagne et n'a rien coûté aux collectivités locales.

D'autres opérations sont en cours sur le bassin versant de l'Aixette.

La vie de la commune



Une Belle balade à la découverte de Meilhac

Une cinquantaine de marcheurs a participé à la balade historique organisée par la GV de Flavignac.

Ils ont parcouru 8Km à la découverte de la vallée de l'Aixette à Meilhac, guidé par l'historien Jean François Boyer.

Une belle occasion d'en apprendre plus sur cette commune située au sud du plateau de Limoges. La traversée du lieu-dit du Puytren a permis d'évoquer le célèbre chirurgien Guillaume Dupuytren né à Pierre Buffière, mais dont la famille était sans doute originaire de ce village.

Il ne reste plus rien de la petite église détruite au XIXe siècle, si ce n'est peut-être son ancien maître-autel, transporté dans l'église de Meilhac, ou encore le « bras de St Pardoux » devenu, par la magie de ce transfert, un « bras de St Fiacre ».

Il y avait, en effet, à St Martinet, une bonne fontaine consacrée à ce saint, patron des jardiniers, et un culte important lui était voué, culte aujourd'hui déplacé à Meilhac.

Également, il existait autrefois quatre moulins dans les communes rassemblées de Meilhac et Saint-Martinnet, dont trois sur l'Aixette. Le moulin de Lachenaud, déjà attesté au XVe siècle, possédait un important bief qui canalisait l'eau jusqu'aux roues du moulin. On voit encore les vestiges de ce « canal » ou « chenal » dont le lieu tire son nom. Ce fut longtemps un moulin doté de roues horizontales, situées sous le bâtiment, selon un principe très en faveur dans le sud de la France jusqu'à l'époque moderne.

Plus en amont, toujours sur l'Aixette, il ne subsiste du moulin du Dognon que la retenue d'eau. Il paraît avoir fonctionné jusqu'à la seconde guerre mondiale.

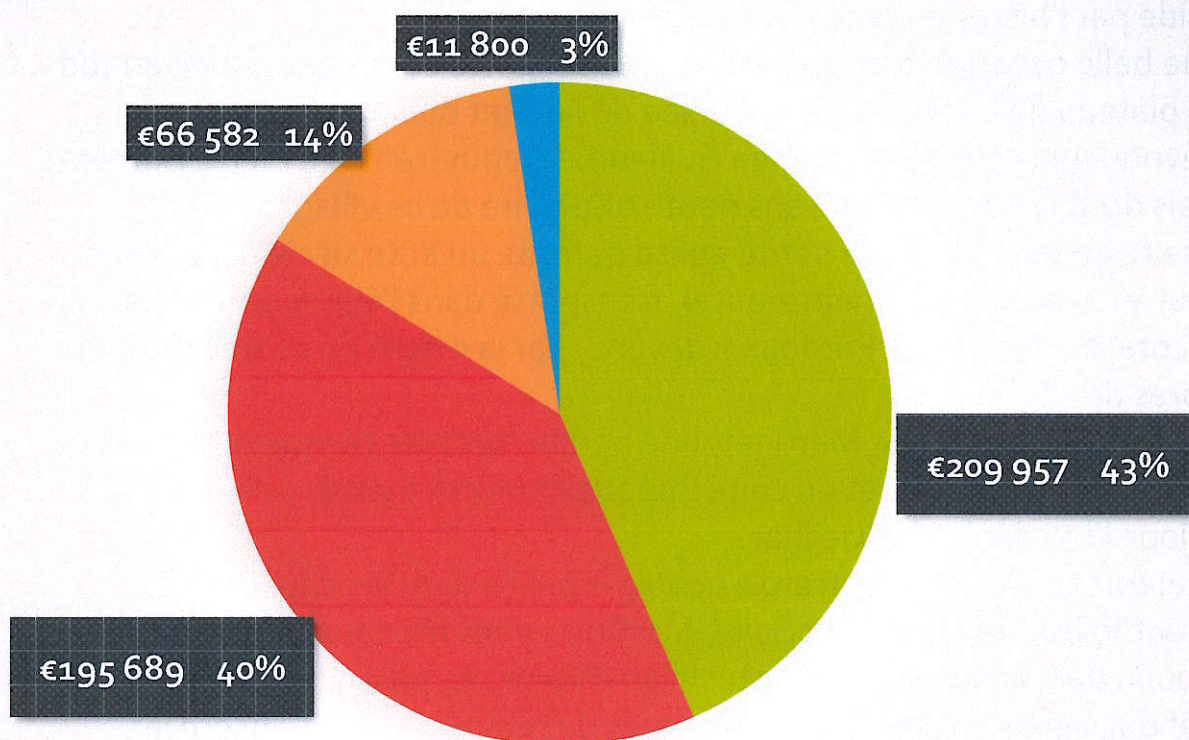
En contrehaut de ce dernier moulin, le village du Dognon rappelle l'existence d'une ancienne fortification médiévale qui devait contrôler un vieil itinéraire conduisant autrefois du château des Cars à Solignac.

Le retour à Meilhac fut l'occasion de visiter rapidement l'église de Meilhac.

Texte d'après l'association GV Flavignac

Le budget de la commune

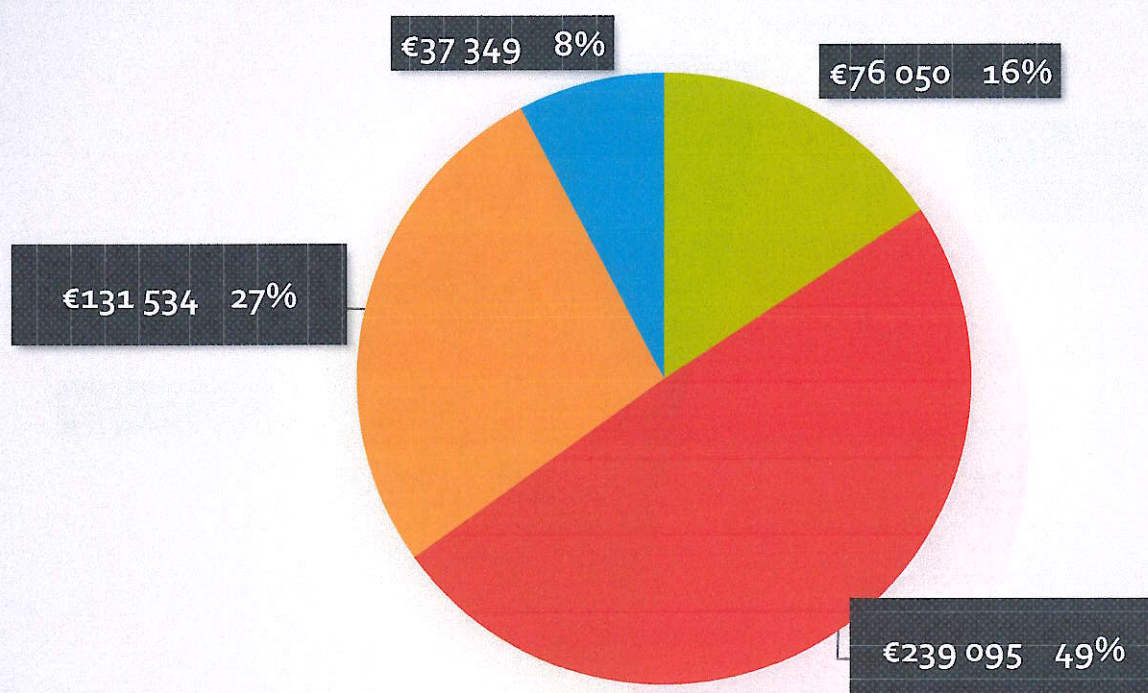
Budget fonctionnement Dépenses



- Charges générales (Ecoles, Energie, Alimentations, Assurances...)
- Charges de personnel
- Autres charges (Cotisation SDIS, Indemnités élus...)
- Intérêts d'emprunts

Budget 2024

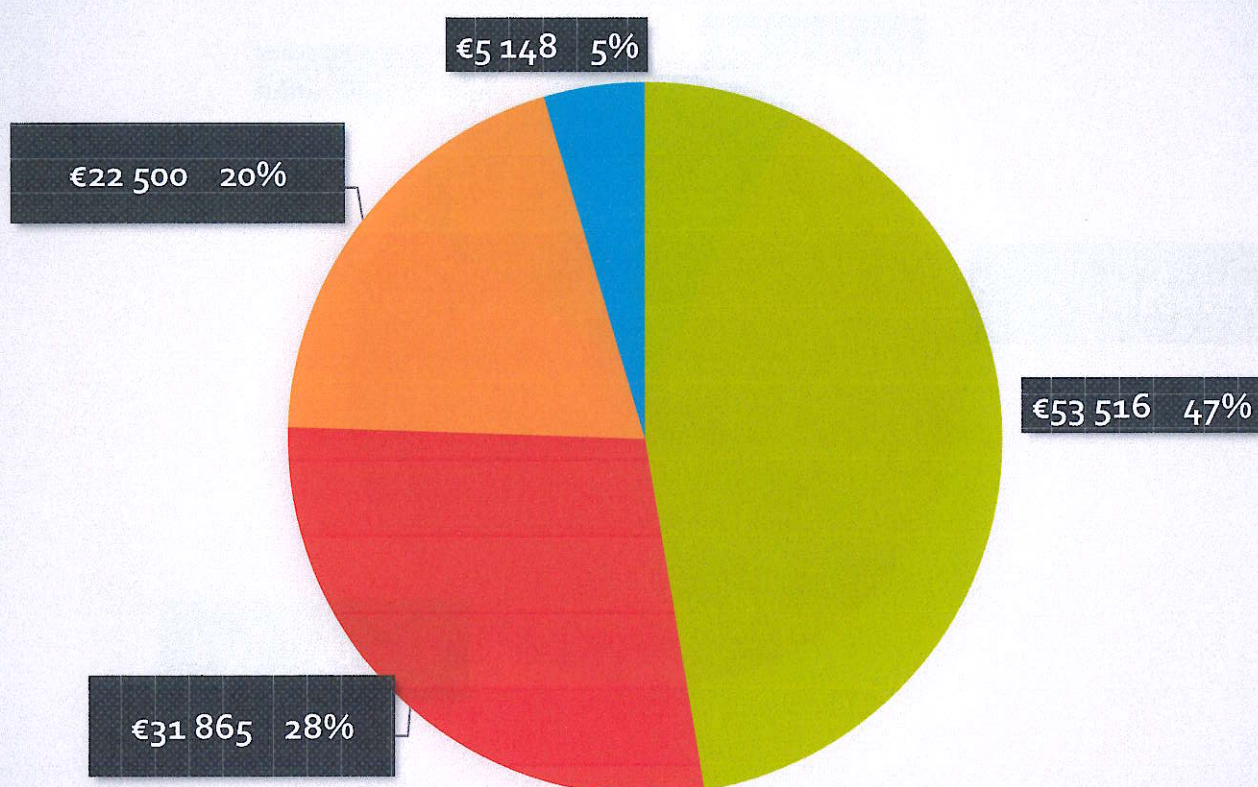
Budget fonctionnement Recettes



- Produits et ressources du domaine (dont RPI 11%)
- Recettes fiscales
- Cotisations Etat et cotisations diverses
- Gestion courante

Budget 2024

Budget Investissement Dépenses

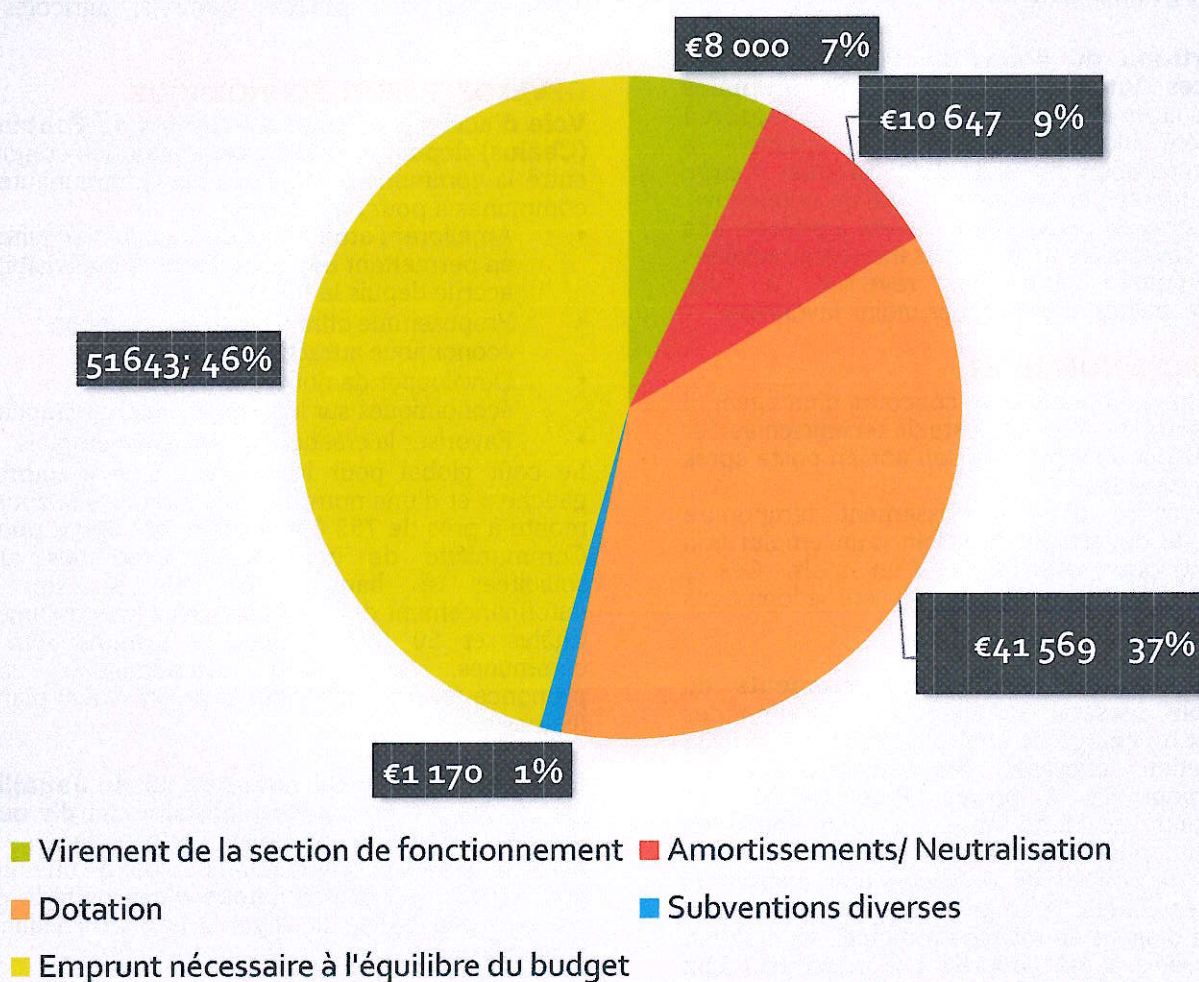


■ Déficit 2023 / Reprise
■ Travaux et acquisitions

■ Capital des emprunts
■ Amortissements/ Neutralisation

Budget 2024

Budget Investissement Recettes



Infos Communauté de communes Pays de Nexon- Mont de Chalus

FINANCES

Un point sur la situation financière du budget principal de la Communauté de communes avec une projection pour la fin 2024 a permis de confirmer la maîtrise des dépenses et le respect du budget malgré des recettes en baisse. L'exercice 2024 devrait se clôturer avec un excédent de fonctionnement.

Toutefois, des décisions modificatives, portant sur de faibles montants, doivent être prises sur les budgets annexes des ordures ménagères et des activités commerciales. Ces ajustements ont été approuvés à l'unanimité.

La répartition du Fonds de Péréquation des Ressources Intercommunales et Communes 2024 qui s'élève à 363 068 € (en baisse par rapport à 2023) a été adoptée à l'unanimité. L'assemblée a choisi la répartition dite « de droit commun » entre chaque commune et la Communauté de communes. Ce mécanisme de péréquation consiste à prélever une partie des ressources de certaines intercommunalités et communes pour la reverser à des intercommunalités et communes moins favorisées.

RESSOURCES HUMAINES

À la suite de la réussite d'un concours d'un agent, il est nécessaire de créer un poste de technicien au 1er janvier 2025 et de supprimer son ancien poste après la période de stage.

Dans le cadre d'un accroissement temporaire d'activité, la collectivité a besoin d'un emploi non permanent pour une durée d'un mois. Ces 2 propositions de délibérations ont été adoptées à l'unanimité.

Un point est fait sur les recrutements du responsable du service prévention et gestion des déchets et du chargé de contrôle SPANC. À la suite des entretiens effectués, des candidats ont été retenus pour les 2 postes. Pour rappel, ces recrutements se font après à une mise en disponibilité pour convenances personnelles de 2 agents de la collectivité et nécessitent d'ouvrir le tableau des effectifs à 1e poste d'agent de maîtrise et 1 poste d'agent de maîtrise principal. La création de ces postes a été adoptée à la majorité (deux abstentions).

AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE ET ENVIRONNEMENT

L'assemblée a approuvé le rapport annuel sur le prix et la qualité du service 2023 du service public d'assainissement non collectif (SPANC). Pour information le taux de conformité des dispositifs d'assainissement non collectif est de 76,4 % en 2023. 363 contrôles périodiques de bon fonctionnement et d'entretien, 74 diagnostics dans le cadre d'une vente immobilière et 127 installations neuves ou réhabilitées ont été réalisés.

URBANISME

Lors de la concertation pour les révisions allégées n°1 des PLUi Monts de Châlus et Pays de Nexon, 5 remarques ont été formulées par des habitants, mais elles ne concernaient pas le champ des révisions en cours. Pour rappel, 26 projets économiques ou d'intérêt collectif font l'objet d'une évolution de zonage. L'assemblée s'est prononcée à l'unanimité sur l'arrêt des projets de révisions et leur transmission pour avis aux Personnes Publiques Associées, à la Mission Régionale de l'Autorité environnementale, au préfet et à la Commission départementale de préservation des espaces naturels, agricoles et forestier.

DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE

Voie d'accès à la Zone d'Activités de Fontanille (Châlus) depuis la RN21 : cette initiative conjointe entre la commune de Châlus et la Communauté de communes a pour objectifs de :

- Améliorer l'attractivité de la zone d'activités en permettant un accès direct et une visibilité accrue depuis la RN21,
- Proposer une offre de foncier à vocation économique attractive,
- Développer de nouvelles activités économiques sur le territoire intercommunal,
- Favoriser la création de nouveaux emplois.

Le coût global pour la création d'un « tourne à gauche » et d'une nouvelle voie interne à la zone se monte à près de 755 000 € (dont 247 000 € pour la Communauté de communes), avec des aides sollicitées à hauteur de 80 % soit un autofinancement de 100 000 € pour la commune de Châlus et 50 000 € pour la Communauté de communes. Le conseil communautaire s'est prononcé favorablement sur le projet et son plan de financement.

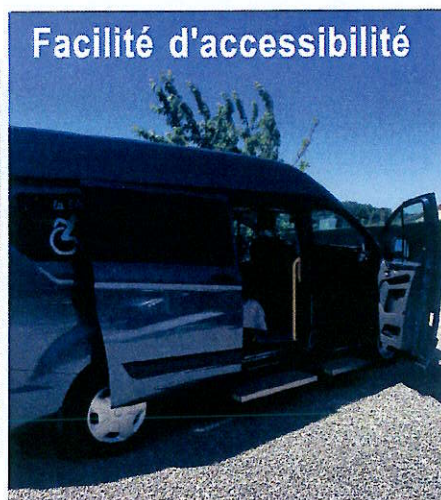
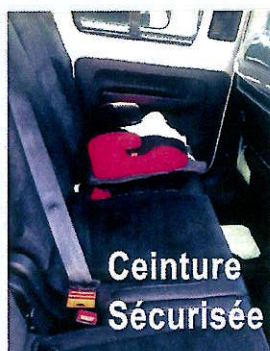
La location du local commercial de Janailhac est reprise par un nouveau locataire afin d'y ouvrir une épicerie tout en conservant l'activité de dépôt de pain. Le conseil communautaire a voté à l'unanimité pour établir un bail dérogatoire d'une période d'un an avec une baisse de loyer à la SAS « Halle de Janailhac ».

PETITE ENFANCE

La loi du 18 décembre 2023 pour le plein emploi crée le statut d'autorité organisatrice de l'accueil des jeunes enfants au bénéfice des communes à compter du 1er janvier 2025. Cette compétence optionnelle étant d'ores et déjà exercée par la Communauté de communes via le Centre Inter-communal d'Action Sociale (Relais Petite Enfance, Multi-accueils, conseil aux parents...), il a été proposé de préciser l'intérêt communautaire de la compétence « action sociale » afin qu'il couvre pleinement ce qu'indique cette nouvelle loi. Cette modification a été adoptée à l'unanimité.



- Véhicules adaptés à vos besoins
- Transports Toutes Distances
- Transports privés: Gare - Aéroport
- Conventionné Par Caisses Maladie
- Hospitalisation, Consultation, etc...
- Véhicules 9 Places
- Véhicules Adaptés aux Handicapés



Facilité d'accessibilité

Communes de stationnement : BURGNAC - MEILHAC - St MARTIN le VIEUX

Port. 06 87 35 10 80
Tél. 05 55 58 35 56

paulotaxi@orange.fr
www.paulotaxi.fr

V **SMB** *ESPACE* **MOTOCULTURE**

*La tonte n'est plus un secret pour lui...
Optez pour la sérénité...*



- > Conseils & accompagnement personnalisé
- > Installation sur mesure
- > Entretien
- > Pièces détachées

DEVIS GRATUIT



Découvrez nos dernières réalisations :



Une installation mise en place par un professionnel :

Le critère de la surface n'est pas le seul élément déterminant, nous devons également prendre en compte la complexité du terrain, pente...)

C'est pourquoi nous mettons à votre disposition notre technicien-installateur robot de tonte afin de réaliser ensemble une étude personnalisée.



Prenez rendez-vous dès à présent...



**SERVICE DE PROXIMITÉ
À MOINS DE 10 MIN**

☎ 05.55.57.50.02

📍 87800 Saint-Maurice-Les-Brousses



Le comité des fêtes



Un grand merci à tous grands et petits, qui grâce à leurs aides ont contribué au fonctionnement du comité des fêtes de Meilhac afin qu'il réussisse sa mission d'animer notre commune.

L'année s'est vue animée de la soirée couscous courant février qui a connu un formidable succès, du rendez annuel attendu par les plus jeunes « la chasse aux œufs de Pâques », d'une randonnée gourmande, et des marchés gourmands de producteurs locaux qui ont connu une bonne participation et nous en sommes heureux pour vous.

A noter pour 2025 :

Assemblée Générale de l'association courant janvier 2025 à la Mairie de Meilhac ouverte à tous pour les personnes intéressées à nous rejoindre (la date sera communiquée ultérieurement).

A noter qu'une soirée cabaret théâtre est déjà programmée le samedi 05 avril

Toute l'équipe du Comité des Fêtes vous souhaite leurs meilleurs vœux pour cette nouvelle année.

Retrouvez tout le long de l'année les dates des animations sur le site de la commune de Meilhac, sur Pannneau Pocket ou sur notre page Facebook.

Article réalisé par le Comité des fêtes

Tarifs communaux

Cantine Scolaire

- ✓ Prix des repas servis aux élèves : 3,70€
- ✓ Prix des repas « instituteurs » : 5€

Garderie scolaire (Assurée dans les locaux de l'école de Beynac)

- ❖ La garderie fonctionne de 7H 00 à 8H40 et de 16H15 à 19H00
 - De 7H00 à 8H40 : 1,50€
 - De 16H20 à 18H00 : 1,50€
 - Après 18H00 : 1,50€ supplémentaire
 - Au-delà de 19H00 : 15€ de pénalité de retard

Redevance assainissement

Elle concerne les habitants du bourg qui bénéficient de l'accès au tout à l'égout :

- Une partie fixe de 30€ par semestre
- 1,80€ par m³ d'eau consommée
- 0,084€ par m³ d'eau consommée, redevance pour performance des systèmes d'assainissement collectifs.

Cimetière communal

- ✓ Création de concession trentenaire : 100€ / m²
- ✓ Création de concession cinquantenaire : 120€/m²
- ✓ Maintien de la concession perpétuelle : 250€/m²
- ✓ Location de caveau communal : 20€/mois

Les travaux réalisés dans le cimetière doivent être réalisés par des professionnels

Tarifs location salle polyvalente

Particuliers de la commune Location 24H	300€
Location ½ journée, vin d'honneur	120€
Associations de la commune	100€ et une manifestation gratuite par an
Particuliers hors commune Location 24H	450€
Location ½ journée, vin d'honneur	180€
Associations hors commune	400€

Electricité:

Un relevé sera effectué avant et après l'utilisation des locaux.

La consommation réelle, constatée sur un compteur, sera facturée au tarif de 0,35€ l'unité.

Caution:

Une caution de 600€ sera versée au moment de la signature de la convention de location et sera remise après utilisation si aucun inconvénient matériel n'est intervenu.

Casse ou perte:

Couverts, tasses et verres : 2€

Assiettes, pichets: 5€

Soupières, plats, matériel de cuisine : 20€

Location de tables:

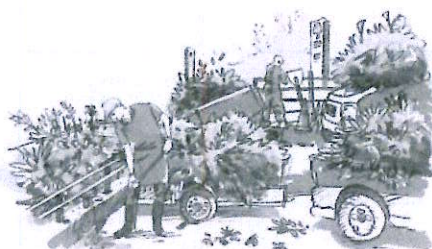
Tables : 10€(4 places) – 20€ (6 places)

Chaises : 1€ la chaise

Déchèteries



Pour réduire vos apports de végétaux en déchèterie...



A partir du 01/01/2025

Maximum

10 passages dans la limite de **5 m³** par foyer et par an

...Le SYDED vous accompagne



... Pour réduire et valoriser vos végétaux

Pour le Compostage*

• Je vis dans une maison avec jardin, le SYDED me propose la vente de composteurs (2 modèles différents) en plastique à prix aidé. Le matériel me sera remis à la suite d'une formation de 15 minutes.

• Je vis dans une résidence, le SYDED m'accompagne pour la mise en place de mes projets de compostage partagé au pied de mon immeuble.



À noter : pour les habitants de la Communauté de Communes Haut Limousin en Marche, contactez le 05 55 60 09 99.

Pour le Broyage*

Si je souhaite acheter un broyeur :

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 30% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 100€, dans la limite d'un seul achat par foyer**).
- Une aide financière à hauteur de 50% du prix d'achat m'est proposée pour l'acquisition d'un broyeur (plafonnement à 600€) en cas d'achat mutualisé (3 foyers minimum qui achètent ensemble).



Si je souhaite louer un broyeur :

- Une aide financière du SYDED à hauteur de 100% du prix de location m'est proposée pour la location d'un broyeur (plafonnement à 300€, sous forme d'un forfait annuel utilisable en plusieurs fois**).

* Offres réservées aux habitants du territoire SYDED ** Nouvelles conditions en vigueur au 01/01/2025

Contactez le SYDED

05.55.12.12.87

www.syded87.org

@Syded87



Infos SPANC

Service Public d'Assainissement non Collectif

La facturation du contrôle de bon fonctionnement des installations ANC (assainissement non collectif) existantes est aujourd'hui annualisée.

Le coût de la visite est compris dans la redevance annuelle de 22€/an, qui sera désormais intégrée à la facture d'eau potable.

Cette somme permet de couvrir la visite périodique de bon fonctionnement et d'entretien du système d'assainissement (obligatoire une fois tous les 10 ans), mais également tout contact ou déplacement pour des conseils concernant l'installation.

Pourquoi cette redevance annuelle?

- Pour permettre un échelonnement de la dépense pour les usagers: ils n'ont pas à payer le coût du contrôle(220€) en une seule fois à l'issue de la visite.
- Pour assurer une stabilité des tarifs dans le temps : le SPANC est financé par les redevances perçues auprès des usagers et ne bénéficie plus d'aucune subvention, comme cela était le cas les 1ères années de création du service. La redevance annualisée permet d'envisager l'équilibre du service dans la durée.
- Pour offrir aux usagers un service de conseil mobilisable à tout moment, sans attendre la visite obligatoire.

Le SPANC maintient toujours des redevances pour les autres contrôles spécifiques effectués par le service :

- Diagnostic de l'installation avant une vente – Demande en ligne et facturation 200€
- Pour les installations neuves et les réhabilitations, 2 contrôles sont mis en place, le 1^{er} avant travaux -130€ et le 2nd lors de la réalisation des travaux – 130€.

<http://www.paysdenexon-montsdechalus.fr/assainissement-non-collectif.html>

Adresses utiles

A la mairie

Conciliateur de justice
Monsieur Alain MASPATAUD
Sur RDV : 06.74.53.91.64

Permanence parlementaire

25 rue F. Chénieux Nexon

Député de la Haute Vienne
Stéphane DELAUTRETTE
05.55.08.14.15

Stephane.delautrette@assemblee-nationale.fr

Sur Rdv
Lundi, mardi et jeudi
De 9H à 12H30 et de 13H30 à 17H

A la Maison du Département
2 avenue Garibaldi Nexon

- Consultation pour les nourrissons
Mme Pascale NAUDIN, médecin
Mme Audrey SALIGNAC, puéricultrice
Sur RDV au 05.55.58.34.00

- Assistante sociale
Mme Maelys MEUNIER 05.55.58.30.91

- Référente autonomie
Mme Marie-Amandine FAYE
05.55.58.30.83

A l'Antenne de la Maison du Département
Entrée 28, av Charles de Gaulle Nexon

- Secours catholique
Les mardis et mercredis de 14H à 18H
En cas d'urgence : 06.61.79.16.80

- Secours populaire
Tous les vendredis
05.55.04.20.00

Autre lieu de permanence
28 bis, av Charles de Gaulle

- Les Restos du cœur
05.55.09.79.64

Besoin d'aide pour vos démarches administratives et numériques du quotidien?



PROCHE DE VOUS, PROCHE DE CHEZ VOUS

Votre France Services vous accueille :

Lundi - Mardi : 14h-18h30

Mercredi à Vendredi : 9h-12h30 / 14h-18h30

5 rue Jean-Jacques Rousseau nexon@france-services.gouv.fr
87800 NEXON 05.55.58.11.05

France services



**PRÉFET
DE LA HAUTE-VIENNE**

*Liberté
Égalité
Fraternité*

Association d'Animation
Pays de Nexon - Monts de Châlus
(France Services - Centre Social)
nexon@france-services.gouv.fr
Tél: 05 55 58 11 05

5 rue Jean-Jacques Rousseau
87800 NEXON

Lundi - mardi : 14h-18h30

Mercredi au vendredi : 9h-12h30 et 14h-18h30

Sur rendez-vous uniquement pour toute démarche nécessitant un accompagnement.

Également un espace
France Services
à la Maison de
l'Intercommunalité
de Châlus

Pour tous renseignements
sur les services et permanences:

Maison de l'intercommunalité
Tél: 05 19 09 00 04



France services vous permet d'accéder facilement aux services publics:

Accueil
Informations et orientation

Accompagnement
dans vos démarches administratives

Mise à disposition
d'outils informatiques et aide à l'utilisation des services numériques



POUR QUE MON DÉPLACEMENT SOIT EFFICACE

Pour toute démarche, munissez-vous d'une pièce d'identité

POUR LE DOSSIER POLE EMPLOI

- Nom d'utilisateur ou Franceconnect
- Mot de passe
- Un CV papier ou sur clé USB si possible

POUR LE DOSSIER MSA

- N° de sécurité sociale (carte vitale) + mot de passe
- Adresse mail et son mot de passe ou Franceconnect

POUR LE DOSSIER DÉCLARATION D'IMPÔTS

- Identifiants Impôts* ou Franceconnect
- *N° de télédeclarant + mot de passe

POUR LE DOSSIER CARTE GRISE

- Code de cession du véhicule
- Permis de conduire + Carte nationale d'identité
- Justificatif de domicile
- Cout de la carte par carte bancaire uniquement

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE MALADIE

- N° de sécurité sociale + mot de passe
- Adresse mail + mot de passe ou Franceconnect

POUR LE DOSSIER D'ASSURANCE RETRAITE

- N° de sécurité sociale + mot de passe
- Adresse mail + mot de passe ou Franceconnect

	LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
			Visioconférence sans rendez-vous 9h à 12h (sauf mardi matin) - 14h à 16h30		
		Sur rendez-vous en contactant le 3960 Informations sur www.lassuranceretraite.fr			
		Visio sans RDV 9h à 12h	Visio sans RDV 9h à 12h	Visio sans RDV 9h à 12h	Visio sans RDV 9h à 12h
		Entretien en visioconférence sur rendez-vous pris auprès des conseillers			
		Accompagnement sur rendez-vous pour les démarches en ligne (cartes grises, permis de conduire, pré demande carte d'identité)			
		sur RDV au 3646 ou sur www.ameli.fr 14h à 16h			sur RDV au 05.55.33.37.32 1er Vendredi du mois
			sur RDV au 06 01 08 16 27 9h à 12h 2ème mercredi du mois		
		sur RDV au 06 34 78 93 18 10h à 12h			
		sur RDV au 05 55 38 89 70 1er mardi du mois			
				sur RDV au 05 55 70 45 71 9h à 12h30 13h30 à 17h	
			sur RDV au 05 55 14 88 42 1er mercredi du mois		
			sur RDV au 05 55 32 68 10 4 ème mercredi du mois 9h à 12h		

P E R M A N E N C E S D E S P A R T E N A I R E S

France services vous permet d'accéder facilement aux services publics :



Accueil
informations et
orientation



Accompagnement
dans vos démarches
administratives



Mise à disposition
d'outils informatiques
et aide à l'utilisation des
services numériques

Cartes grises et permis de conduire

Aide à la création du compte personnel ANTS ou à la connexion via Franceconnect
Demande de permis, renouvellement, immatriculation, changement d'adresse, cession de véhicule...

Retraite

Création/consultation de votre compte personnel
Prise de rendez-vous avec les services de la CARSAT ou MSA
Visio-conférence avec le Conseiller de la CARSAT pour la constitution du dossier de demande de retraite (uniquement sur rendez-vous)
Aide pour les demandes auprès des organismes de retraite complémentaires.

Espace Emploi

FRANCE TRAVAIL : Inscription, actualisation, mise à jour de votre CV en ligne
Consultation et réponse aux offres d'emplois

Santé

Création/consultation de votre compte personnel de la CPAM « Améli.fr » ou de Mon espace santé ou de la MSA
Mise à jour de votre situation
Consultation d'informations en ligne : remboursements, annuaire des professionnels de santé, commande de carte européenne, édition d'attestations...

Employeur

Information sur l'emploi d'un salarié à domicile
Mise en relation avec la Fepem (fédération du particulier employeur)
Démarches employeur auprès de la MSA
Création d'un espace employeur et demande d'affiliation URSSAF

Impôts

Aide à la création du compte ou à la connexion via Franceconnect
Démarches en ligne (changement de situation, consultation des avis, déclarations...)

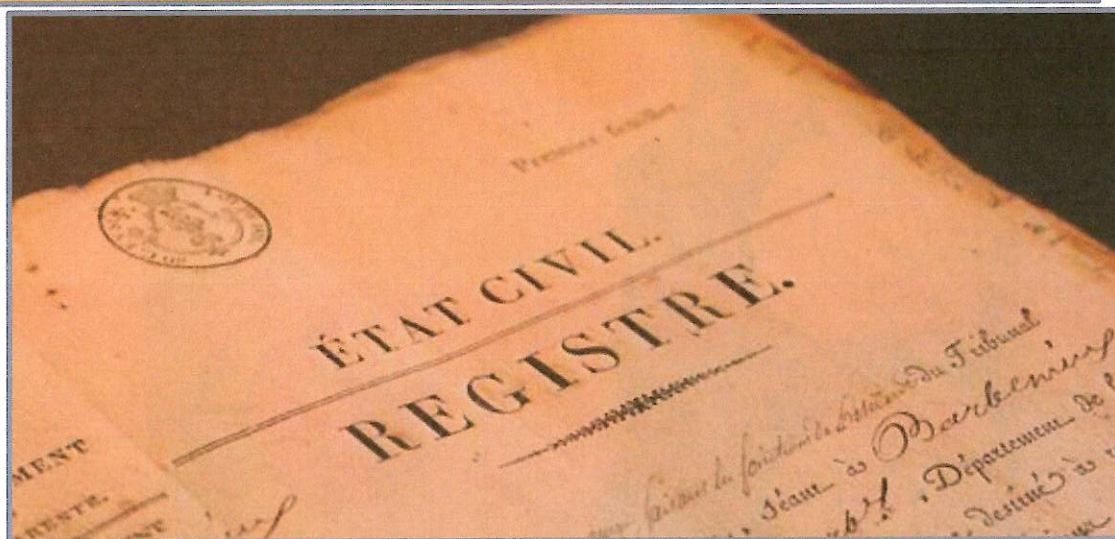
ETAT CIVIL

MARIAGES

Maxime FEYDIT et Camille BOUTEAUD le 04 mai 2024
Samson TESSIER et Abel DELGADO le 20 juillet 2024

NAISSANCES

ALRIVIE DUPUY Agathe née le 28 mars 2024 à Limoges
BIDEAU MAUMONT Samaël né le 27 février 2024 à Limoges
BOYER Marceau né le 01 mai 2024 à Limoges
BRETEY Louis né le 09 juin 2024 à Limoges
LEJEUNE Nina née le 03 septembre 2024 à Limoges
ROUX Lola, Sylvie, Colette née le 23 novembre 2024 à Limoges
SERRANO Olympe, Mathilde, Eloise née le 07 septembre 2024 à Limoges
GOMINARD Emile, Balthazar né le 31 décembre 2024



DECES

Monique NORMAND née Bernard le 10 janvier 2024 à Limoges
Gérard CHAUME le 24 juin 2024 à Limoges
Pierre FORGERON le 17 juillet 2024 à Limoges



Extrait des travaux de l'école maternelle



MAD NAILS
Bar à Ongles - Beauté - Détente

11 Place de la République
87800 Nexon
Tél : 09 82 29 94 24



Pfrimmer fils
Electricité générale et énergies renouvelables
Des solutions écologiques pour votre maison !!

Photovoltaïque, climatisation, pompe à chaleur, courant fort et faible, antenne, dépannage, devis gratuit
Port. 06 89 51 81 29 • xavierpfrimmer@gmail.com
www.electricite-pfrimmer-87.fr
5, chemin du Goth - 87200 SAINT-JUNIEN Tél. 05 55 02 18 12 Fax : 05 55 02 65 04



LEADER ELECTRONIC

31 Avenue des Casseaux
87000 LIMOGES

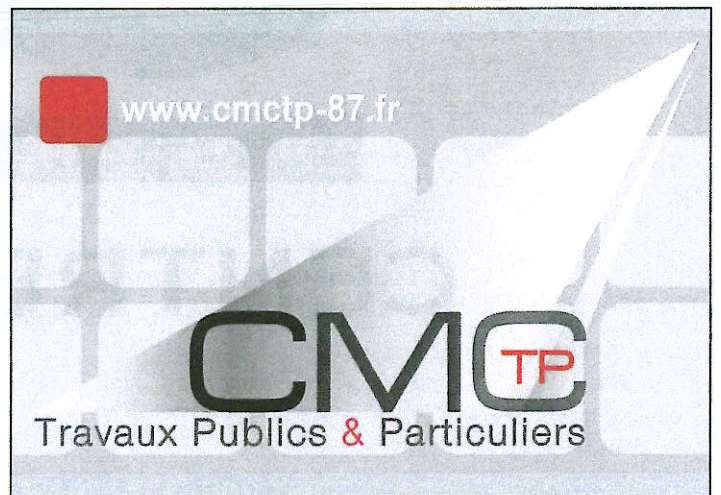
Tél 05 55 33 13 13
Sms 06 19 19 00 60

Réparation télé, matériels audio, Hifi et vidéo, atelier de dépannage électronique

Vente TV, Hifi et accessoires audio-vidéo

Installation antennes et alarmes

Dépannage à domicile



www.cmctp-87.fr

CMC TP
Travaux Publics & Particuliers

BRICO — Sabourdy Nexon

Bricolage - Motoculture avec S.A.V. magasin

Prêt remorque - Location de fourgon

Chauffage et installation (qualifié Qualibois) - Contrat entretien

Electroménager avec S.A.V. magasin - Libre service agricole

NOUVEAU : JARDINERIE AVEC TECHNICIEN CONSEIL

Tél. : 05 55 58 14 80

DU LUNDI AU SAMEDI DE 9H À 12H ET DE 14H À 19H



CENTRE OUEST

Meilleurs Vœux

2025

Le maire et l'ensemble de l'équipe municipale
vous souhaitent une belle et heureuse année 2025